



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le jeudi 11 juillet à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 05 juillet 2024, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 05 juillet 2024
Nombre de présents	30	
Nombre de pouvoirs	5	Date de publication : 16 juillet 2024
Suffrages exprimés	35	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUMSEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES : M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Patrice BOUCAU, M. Yves LOUME, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Aline DUZERT,
Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à M. Guillaume LAUSSU,
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
M. Yves LOUME a donné pouvoir à Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION : ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DES HALLES INNOV HALLES

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU l'avis favorable de la COMMISSION ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME et THERMALISME du 04 JUILLET 2024.

CONSIDÉRANT la compétence de la ville en matière de soutien au commerce et sa volonté de dynamisation économique du centre-ville,

CONSIDÉRANT que la ville de Dax fait partie des 222 villes du dispositif Action Coeur de Ville et qu'à ce titre, la ville déploie un certain nombre d'actions concrètes, en particulier pour le commerce de proximité,

CONSIDÉRANT le caractère structurant, pour le commerce local, de l'activité des halles de Dax soutenue par les opérations régulières de l'association des commerçants des halles Innov Halles,

CONSIDÉRANT la demande de subvention municipale de l'association INOV HALLES à hauteur de 1500 € afin d'organiser les manifestations et animations commerciales au sein des Halles de Dax,

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de faire des halles un pôle alimentaire de référence,

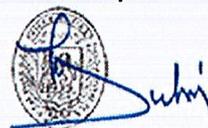
SUR PROPOSITION DE M. RENDE Grégory, Adjoint au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

ATTRIBUE une subvention à l'association Innov Halles d'un montant de 1 500 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



**Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Annexe Subvention Innov'Halles
Conseil municipal 11 juillet 2024

Animations Halles 2023

Samedi 15 avril

Carnav'halles

Buvette et restauration en extérieur

Samedi 13 mai

100 jours avant la fêria

Paella à l'extérieur

21 juin

Fête de la musique

DJ à l'intérieur des halles

Lundi 3 juillet

Tour de France

Course de draisennes, cours collectif sport en extérieur, buvette

Jeudi 24 août

Marché des producteurs

Buvette

Samedi 14 octobre

Anniversaire 2 ans des halles

Décoration des halles lors des férias et de la période de Noël

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20240712-20240711-9-DE
Date de télétransmission : 15/07/2024
Date de réception préfecture : 15/07/2024